

## DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 30 mai 2008

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.)  
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3648-2007  
Phase 2 - Plan d'approvisionnement 2008-2017 d'Hydro-Québec Distribution.  
**Mise à jour de la preuve en Phase 2 de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de  
l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*.**

---

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la mise à jour de la preuve en phase 2 de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)* au présent dossier, constituée des pièces suivantes :

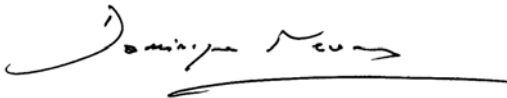
<b>SÉ-AQLPA-1 Document 1.1</b>	<b>Jacques FONTAINE</b> , <i>Le rôle des scénarios dans la prévision des ventes d'Hydro-Québec Distribution</i> , Rapport mis à jour le 30 mai 2008.  Mise à jour de la pièce C-9-7, <b>SÉ-AQLPA-1</b> , Document 1, 14 mars 2008, ayant fait l'objet des réponses C-9-12, <b>SÉ-AQLPA-1</b> , Document 2.
<b>SÉ-AQLPA-2 Document 1.1</b>	<b>Jacques FONTAINE</b> , <i>Pour une planification intégrée de la fiabilité et des surplus dans les approvisionnements d'Hydro-Québec Distribution</i> , Rapport mis à jour le 30 mai 2008.  Mise à jour de la pièce C-9-8, <b>SÉ-AQLPA-2</b> , Document 1, Mars 2008, suite notamment au rapport de phase 1 coté C-9-16 (tel que rectifié par C-9-18), <b>SÉ-AQLPA-5</b> , Documents 1 et 2.

<b>SÉ-AQLPA-3 Document 1.1</b>	<b>Jean-Claude DESLAURIERS (Avec la collaboration de Jacques FONTAINE)</b> , <i>Le Plan d'approvisionnement 2008-2017 des réseaux autonomes d'Hydro-Québec Distribution</i> , Rapport mis à jour le 30 mai 2008.  Mise à jour de la pièce C-9-9, SÉ-AQLPA-3, Document 1, Mars 2008.
------------------------------------	---

La preuve de phase 1 (C-9-16, C-9-18 et C-9-19, SÉ-AQLPA-5, Documents 1, 2 et 3), les réponses (C-9-12, SÉ-AQLPA-1, Document 2) et les *curriculum vitae* de Messieurs Jean-Claude Deslauriers (C-9-10, SÉ-AQLPA-4, Document 1) et Jacques Fontaine (C-9-10, SÉ-AQLPA-4, Document 2) sont déjà au dossier et complètent cette preuve.

Par ailleurs, nous informons par courtoisie la Régie et les parties que le sujet couvert par la question SÉ-AQLPA-3-2, à laquelle Hydro-Québec Distribution a répondu dans sa pièce B-74, HQD-6, Document 7 sera traité en contre-interrogatoire et en plaidoirie, à savoir : l'opportunité ou non pour le Distributeur d'empêcher les fournisseurs de bénéficier du plein remboursement des coûts des postes de départ qu'ils ont droit de recevoir de TransÉnergie selon les *Tarifs et conditions*. Nous pourrions, à cette occasion, avoir à déposer les extraits pertinents des documents d'appel d'offres du Distributeur.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.